

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE OUISTREHAM**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 8 MARS 2021**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 8 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Patrick CHRETIEN (P. M. Chauvois)

Secrétaire de séance : Sophie POLEYN.

**ENVIRONNEMENT - CANDIDATURE DE LA COMMUNE POUR L'APPEL A PROJETS  
« ABC 2021 » (ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE) PORTE PAR L'OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITE**

DEL20210308_06	Présents : 28	Pouvoirs : 1	Abstentions :	Suffrages exprimés :29	Pour : 29	Contre :
----------------	---------------	--------------	---------------	------------------------	-----------	----------

Annexe : - Plan de situation

Rapporteur : Pascal Chrétien - VU en C° finances du 04/03/2021

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan France Relance, l'Office Français de la Biodiversité est à l'origine de deux appels à projets dont l'objectif est de soutenir les porteurs de projets dans leur action en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre, l'appel à projets « ABC 2021 » donne l'opportunité aux collectivités de réaliser un diagnostic de leur territoire. Cette démarche permet la réalisation d'un inventaire naturaliste, mais également la sensibilisation et la mobilisation des élus, des acteurs socio-économiques et des citoyens, ainsi que la définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité. L'objectif est d'identifier les enjeux de biodiversité du territoire et d'aider la collectivité à agir en les intégrant dans ses actions et stratégies. Le taux plafond de l'aide est de 80% des dépenses éligibles. La durée de réalisation de l'atlas ne doit pas dépasser les 24 mois. Les lauréats seront connus au mois de juin 2021.

La commune de Ouistreham a été labellisée « Territoire engagé pour la Nature » en décembre 2019 pour une durée de 3 années. Dans ce cadre, au titre des actions en faveur de l'amélioration de la connaissance, elle a projeté de s'inscrire dans ce type de démarche. De nombreuses données naturalistes existent d'ores et déjà sur le territoire communal qui ont permis d'étayer notamment l'état initial de l'environnement du Plan Local d'Urbanisme mais elles méritent d'être complétées sur certains espaces ou pour certains groupes faunistiques ou floristiques ou remises à jour (cartographie des habitats notamment). Ce projet sera également l'occasion de mobiliser et de sensibiliser les habitants de Ouistreham et l'ensemble des acteurs en charge de la gestion du territoire aux enjeux de la biodiversité. Cette amélioration des connaissances permettra d'orienter la gestion des parcelles privées de la commune et de son domaine public mais aussi de mieux prendre en compte les enjeux de la biodiversité, lors de l'élaboration des projets urbains, en identifiant en amont les espèces les plus sensibles et les moyens d'éviter ou de réduire les impacts du projet sur la faune ou la flore, voire de



s'appuyer sur le développement de certains projets pour permettre d'améliorer la capacité d'accueil de certaines espèces. Enfin, elle pourra alimenter les réflexions à venir dans le cadre de l'élaboration du PLUi notamment en ce qui concerne les trames vertes et bleues.

La démarche comporte plusieurs étapes :

- la réalisation d'un **diagnostic** basé sur le recueil des données existantes et la réalisation d'inventaires de terrain,
- l'identification de **secteurs à enjeux** et des continuités écologiques,
- une **hiérarchisation** des zones à enjeux.

La population est associée tout au long de la démarche par le biais d'articles dans les différents médias, d'animations ou de programmes de sciences participatives. Les agents de la commune et de la Mission Espaces Publics de la communauté urbaine participeront à des campagnes de sensibilisation et à l'amélioration des connaissances pour les territoires sur lesquels ils interviennent. Un comité de suivi sera constitué pour suivre les différentes étapes du projet et une restitution finale sera effectuée.

Le coût estimé de l'opération est de l'ordre de 37 000 €. Un chiffrage est en cours pour préciser les différentes dépenses.

Dans ces conditions, **lu et entendu l'exposé, après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité** d'autoriser le Maire à déposer la candidature de la commune dans le cadre de l'appel à projets « ABC 2021 » porté par l'Office Français de la Biodiversité et à lancer la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale à l'issue de la sélection des lauréats.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le  
Certifiée exécutoire le